

NAÎTRE ADULTE...

Le 20 novembre dernier, nous fêtons, dans l'indifférence générale, le trentenaire de la **Convention Internationale des droits de l'Enfant**



(l'Homme et le citoyen se sont vus reconnaître leurs droits 200 ans plus tôt...). Pour la première fois, 195 états s'engagent, d'abord, à reconnaître l'enfance comme une étape préalable à l'âge adulte et, par conséquent, à lui donner des droits spécifiques (avoir droit à un nom, une éducation, la protection de la santé...).

Et pourtant, encore aujourd'hui, combien sont-ils, dans le monde, à **naître adultes** ? enfants soldats, qui travaillent, prostitués ou battus ?

A l'occasion des 20 ans de la convention en 2009, **Oxmo Puccino** avait écrit ce titre pour l'UNICEF. Je vous propose pour commémorer, en paroles et en musique (**tapez juste le titre dans votre moteur de recherche**), le texte fondateur d'une cause qui progresse, jamais vraiment gagnée mais qui ne doit sûrement pas sombrer dans l'oubli ou l'indifférence collective.

Gérald Taverne, Chef d'établissement

Naître adulte,

c'est nourrir sa famille avant d'apprendre à lire

Pour ça papa m'a souvent dit

si tu te couches tard tu te cultives,

Le poison de ce monde c'est l'ignorance,

les plus fragiles coupables d'innocence

L'enfance est un long voyage,

l'arrivée dépend du paysage.

A ceux dont les yeux n'ont plus d'étincelles,

nous chantons cette mélodie qui rappelle

Que le secret des plus grands trésors,

se tient dans les poings d'un bébé qui dort.

Refrain :

Naître adulte arriver sur terre par catapulte

En espérant que les grands répondent

On va chanter pour changer le monde.

Naître adulte c'est voir le jour au crépuscule

En espérant que les grands répondent

On va chanter pour changer le monde

*Les droits de l'enfant se dressent pas à pas,
serrons-nous les pétales que l'on fasse un parc.
Découvrez le meilleur des mondes imaginaires,
où s'allument des bougies vertes.*

*Ici poussent des glaces au goût d'arc en ciel,
pour les mauvaises mines antipersonnel.*

*Des poupées de caramel, plein de marionnettes,
pour les orphelins avec des mitraillettes*

*A l'abri d'une forêt d'émeraudes, avec des arbres
aux branches pleines de poèmes roses*

On y cueille de douces paroles,

fredonnez-les, puis la peine s'envole

REFRAIN (...)

Oxmo Puccino (2009)



DATES A RETENIR

Semaine du 02 décembre : semaine B

Ven. 29 : 12h 15 – Messe à la chapelle Saint Jean (Entrée en Avent).

Sam. 30 : 9h à 13h – **PORTES OUVERTES de l'Ensemble Saint Luc.**

Mar. 03 décembre :

* Réunion des parents de 4A – 4E – 4F – 4G.

Ven. 06 : 3^{ème} - Pause méridienne à la R. L. B. : **Atelier Défense.**

Mar. 10 : 18h 30 – Concert de Noël des élèves de C. H. A. M., de la chorale Saint Luc, de l'option Musique et de l'orchestre du Collège.

Jeu. 12 :

* 6^{ème} : 18h 00 - Réunion d'informations "Classe de neige" pour les élèves qui y sont inscrits.

* Auditions S. L. C..

Lun. 16 : 5^{ème} – Temps fort de Noël.

Mer. 18 : 6^{ème} – Temps fort de Noël.

Jeu 19 : 18h 00 – Chapelle Notre-Dame de Grâce (31 bd de la Liberté) : **Veillée de Noël de l'Ensemble Saint Luc.**

Ven. 20 :

* 4^{ème} – Temps fort de Noël.

* 3^{ème} : Marché de Noël à Cologne.

* 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} : Marché de Noël à Aix-la-Chapelle.

VACANCES DE NOËL

Le collège sera fermé du 21 décembre au 06 janvier 2020.

COUPON “REPAS EXCEPTIONNEL” (en plus ou en moins)
à rendre au plus tard le jour même avant 08h 00 en permanence du bas (ou au secrétariat).

Nom de l'élève : _____ Prénom : _____ Classe : _____
Date du repas concerné : _____ ☐ en plus ☐ en moins
Date et signature des parents : _____

**LES ENFANTS DE LA GUERRE
SE RACONTENT**

*« En février 45, je suis né.
Petit village de province, libéré
La jeune fille en crainte, délivrée
Jeté comme une lettre, un colis de promesse
Ma mère s'est débrouillée comme elle pouvait
J'étais les suites d'un homme du passé »
“Warum mein Vater” - Gérard Lenorman*

Les paroles de cette chanson débutèrent ou clôturèrent **les deux conférences** organisées vendredi 22 novembre dernier : **“Mein Vater war ein deutscher Soldat”**.

« J'ai appris que mon père était un soldat allemand » : cette phrase a résonné aux oreilles de près de **210 élèves de 3^{ème}** et d'une **vingtaine** de lycéens de **1^{ère}** option « Littérature et humanité ». Tous ont ouvert la page encore taboue et obscure d'une Histoire si particulière. Celle de plus de **200 000** filles et fils « de l'ennemi », enfants illégitimes nés pendant la seconde guerre mondiale d'un père soldat allemand.

Parfois martyrisées, rejetées ou injuriées, ces petites victimes « expiatoires » ont longtemps été mises au ban de la société, dissimulées voire oubliées. A l'époque plus de **2000** mères furent fusillées, tondues ou humiliées sur la place publique.

Pour mieux s'épauler, cette fratrie « d'enfants de boches » a fondé, le 18 juin 2005, l'A. N. E. G. (Amicale Nationale des Enfants de la Guerre) pour échanger sur leur douloureux passé et sillonner la France et l'Allemagne au service du devoir de mémoire.

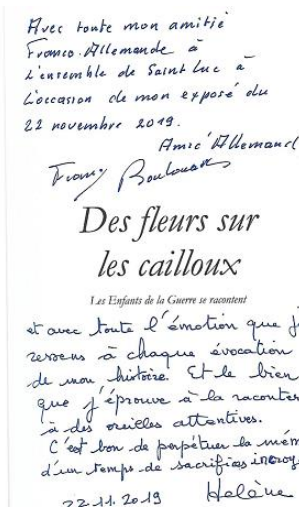
Deux témoignages sincères et touchants se sont succédés.

Celui de **d'Hélène Hémerly** tout d'abord. Avec beaucoup d'émotion, elle nous raconta – documents d'époque en main – qu'elle le découvrit par hasard à l'âge de 53 ans. Non sans appréhension, non sans crainte, elle partira à la recherche de ses origines pour retrouver « son » papa allemand, lourdement blessé, victime lui aussi des atroces combats sanglants de la guerre qui lui ouvrira les bras.

Puis vint le témoignage de **Francis Boulouart**. Une grossesse interdite, la naissance d'un petit garçon aux yeux bleus, l'amour inconditionnel d'une mère qui a su entourer son fils de tout son amour sans jamais lui cacher ses origines. Pourtant, il attendra ses 62 ans pour partir à la recherche de son père (malheureusement décédé). Il retrouvera son frère et une nouvelle famille, **sa** famille « allemande » dont il exhibe aujourd'hui, fièrement, de multiples clichés.

De nombreuses questions ont surgi au cours de l'après-midi et c'est avec gentillesse et humanité qu'Hélène et Francis y ont répondu, sans tabou.

Au nom de l'amitié franco-allemande et pour perpétuer le souvenir de leur destin hors du commun, nos deux hôtes nous ont offert leur ouvrage dédié « *Des fleurs sur les cailloux* ».¹



Nous les en remercions chaleureusement. Il sera consultable au C. D. I. et permettra à nos collégiens et lycéens de se plonger un peu plus dans cette sombre période... pour ne pas oublier...

Merci aux élèves de leur attention et de leurs témoignages écrits qui seront prochainement rassemblés dans un livre d'or à l'attention d'Hélène et Francis.

**“Jeden Tag ein Stein
für eine ewige Brücke über den Rhein”.**

(“A chaque jour sa peine, pour un pont éternel par-dessus le Rhin”).

Violette Ansart et Carole Czamecki

1- “Des fleurs sur les cailloux”, éditions Laurent Guillet

**SAUVONS LA PLANETE,
SAUVONS LA MER !**



La Transat Jacques Vabre vous dit peut-être quelque chose...

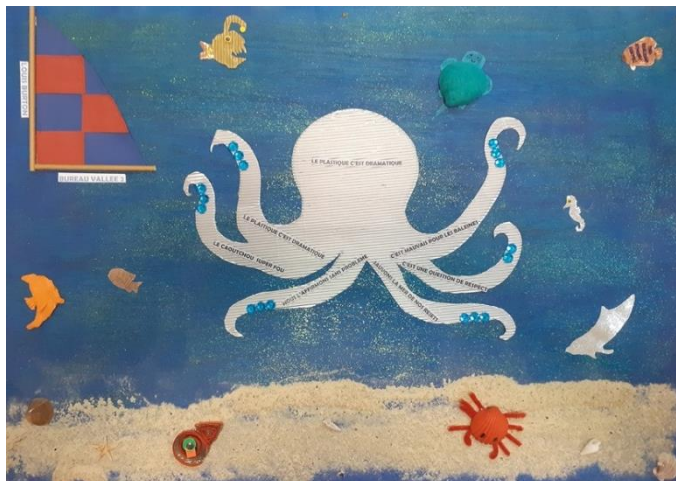
Il s'agit d'une course à la voile en double, sans escale et sans assistance qui se déroule entre

le Havre et Salvador de Bahia (au Brésil).

Dans le cadre de ce défi sportif, un **skipper français, Louis Burton**, a voulu **sensibiliser les élèves** des cycles II et III à la **protection des fonds marins** par le biais d'un concours.

Il n'en fallait pas plus à Katell, Lise et Mathias (6F), Gracienne, Lucas D. et Lucas V. (6G), Maëva et Phoebe (6I) pour se lancer dans l'aventure avec Madame Molinaro, personnel éducatif, à l'initiative de ce projet.

Au terme de plusieurs séances sur leur temps libre, sur la découverte des richesses de la mer, cette équipe a réalisé un panneau représentant et valorisant les fonds marins. Ils n'avaient pas mesuré les richesses de la mer et les menaces qui pèsent sur elle.



Nous sommes fiers de leur engouement, de leur engagement et de leur créativité au service d'une juste cause. Nous espérons bien qu'ils compteront parmi les lauréats de ce concours de dimension nationale et leur souhaitons bonne chance !

Mme Molinaro et Mme Massin

THE BIG CHALLENGE

The BIG Challenge

Les élèves de 6^{ème} à la 3^{ème} ont la possibilité de participer au **"Big Challenge"** qui aura lieu le **mardi 5 mai 2020** au Collège. Il s'agit d'un **jeu-concours national** au cours duquel les participants doivent répondre à un Q. C. M. composé de questions sur le vocabulaire, la grammaire, la prononciation et la civilisation. Une épreuve spécifique est établie par niveau.

Chaque élève inscrit, quel que soit son classement, recevra un diplôme ainsi qu'un poster. Des sets de ping-pong, des casques de réalité virtuelle, des lampes torches, des livres en anglais, des calendriers, des livrets de jeux, des drapeaux, des crayons, des casques audio Bluetooth, des enceintes étanches, des caméras sportives, des porte-clés, etc...seront offerts aux élèves les mieux classés. Dans chaque niveau, parmi tous les élèves classés premiers départementaux, l'un d'eux gagnera un séjour linguistique à Dublin ou à New York !!!!

Les frais d'inscription s'élèvent à **3, 80 € par personne** : ils sont transmis à l'organisateur.

Si tu souhaites participer à ce grand jeu-concours, inscris-toi auprès de ton **professeur d'anglais** en rendant le talon-réponse à la fin de cet article avec le règlement de **3, 80 € par chèque pour le vendredi 13 décembre au plus tard** à l'ordre de l'"O. G. E. C. Saint Luc". (Merci d'indiquer ton nom, ton prénom ainsi que ta classe au dos du chèque).

Toutes les informations se trouvent sur le site du concours www.thebigchallenge.com. Tu y trouveras également différentes applications pour t'entraîner et apprendre tout en t'amusant...

Comme il est indiqué dans le règlement, « le jeu-concours n'est pas ouvert aux élèves «anglophones». [...] Il est réservé aux élèves dont la connaissance de l'anglais est due essentiellement à un apprentissage dans le cadre scolaire français. Les élèves ne correspondant pas à ces critères et inscrits par erreur seront classés hors concours. »

Mme Simon

TALON RÉPONSE à rendre à ton professeur d'anglais

Mme, M. _____
responsables légaux de _____
en classe de : _____

☐ autorisent leur enfant à participer au "Big Challenge" le 5 mai 2020.

☐ Ils joignent leur règlement de 3,80 € à l'ordre de l'"O. G. E. C. Saint Luc". **(Merci d'indiquer les nom, prénom et classe de l'enfant au dos du chèque).**

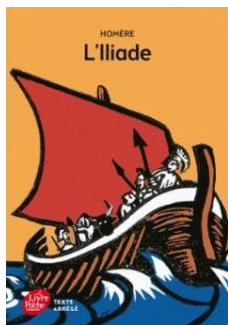
☐ Ils acceptent que leur enfant soit pris en photo lors du concours et lors de la remise des prix en fin d'année.

☐ Ils n'acceptent pas que leur enfant soit pris en photo lors du concours / lors de la remise des prix en fin d'année.

Date :

Signature(s) :

INVITATION À LA CULTURE GRECQUE



Vous êtes en 4^{ème} ou en 3^{ème} ? un soupçon curieux ?

Un atelier de “découverte de la Grèce”, proposé par Mme Roesch, vous attend les lundis de 12h 30 à 13h 15 en salle C 102 (C. D. I.) au 25 bd de la Liberté. Vous y découvrirez l’alphabet, les civilisations anciennes, vous lirez l’*“Iliade”* et l’*“Odyssée”* dans le

texte d’Homère et bien d’autres textes magnifiques.

Alors **rendez-vous lundi 9 décembre** après avoir complété le coupon ci-dessous :

TALON À RENDRE COMPLÉTÉ ET SIGNÉ avant

le lundi 02 décembre

au secrétariat du collège ou du lycée

Mme, M. _____

ont lu la circulaire sur l’atelier “découverte de la Grèce” et autorisent leur enfant : _____

en classe de _____ à participer à l’atelier de “découverte de la Grèce” les lundis de 12h 30 à 13h 15 en salle C102.

Signature d’un responsable : _____

CONCERT DE NOËL DE LA CHORALE SAINT LUC

3^{ÈME} ÉDITION

MARDI 10 DÉCEMBRE 2019

CHAPELLE NOTRE-DAME DE GRÂCE

31 BOULEVARD DE LA LIBERTÉ 59400 - CAMBRAI

CONCERT

- DE 18H30 A 19H30 -

COLLECTE DE JOUETS

1 JOUET, 1 ENTRÉE

AVEC LA PARTICIPATION :

DES COLLÉGIENS DES CLASSES À HORAIRES AMÉNAGÉS MUSIQUE DE SAINT LUC
DES LYCÉENS DE L'OPTION ARTS/MUSIQUE DE SAINT LUC
DE L'ORCHESTRE DU COLLÈGE
ET DE LA CHORALE SAINT LUC

POUR PLUS D'INFORMATIONS

LA PROCHAINE AFFICHE “PASTORALE”...

Ce dimanche 1^{er} décembre, les catholiques entrent dans une **nouvelle année liturgique** et un nouveau temps liturgique au cours duquel ils vont se préparer à vivre la Nativité de Jésus : l’**Avent**. L’affiche pastorale qui va trouver place dans les classes nous informe à propos du lieu de la naissance de Jésus et nous éclaire sur le fait que celle-ci puisse avoir eu lieu – selon la Tradition – dans une étable. Enfin, pourquoi parler de crèche ? Qui est à l’origine de cette coutume ? Lisez donc !

ensemble
SAINT LUC
Les chemins de la révolte
Cambrai

Noël et la crèche

*“Elle mit au monde son fils premier
né ; elle l'emballota et le coucha
dans une mangeoire” Luc II-7*



Cette très jolie crèche qui orne l’entrée du château a été réalisée par M. Gallo.

La naissance de Jésus, où/quand ?

Jésus naît à **Bethléem** (étymologiquement, la maison du Pain), une ville au sud de Jérusalem, en **Judée**, sous le règne d’**Auguste**, le 1^{er} empereur romain.

Pourquoi Jésus naît-il dans une étable ?

Joseph et Marie vivent à **Nazareth** en Galilée, mais les origines de Joseph (qui est de la maison de David), sont en Judée : le **recensement romain** l’oblige à se rendre à Bethléem. Les hôtels sont pleins et ils s’installent dans une étable proche de la ville.

Vous avez dit « crèche » ?

Le mot **crèche** vient du latin « **cripita** », désignant la mangeoire où Marie a déposé Jésus.

On attribue les 1^{ères} crèches à **Saint François d’Assise**, en 1223, en Italie. Les personnages, d’abord joués par de vraies personnes et de vrais animaux (on parle de **crèche vivante**) ont été ensuite remplacés par des figurines, d’où nos crèches modernes, avec : **Jésus, Marie, Joseph, l’âne** et le **bœuf**, les **bergers** et leurs **brebis** puis les **rois mages**.

“PORTES OUVERTES” dans le Premier Degré.



Ecole Saint Bernard – 5 rue de Roubaix :

vendredi 06 décembre
de 16h 00 à 18h 00

Ecole Saint François – 12 rue Saint Fiacre :
samedi 11 janvier de 9h 00 à 12h 00
samedi 21 mars de 9h 00 à 12h 00